

Liens: [observatoire du crédit](#)

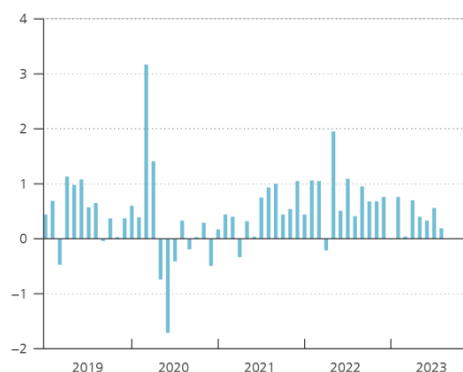
Crédits accordés aux sociétés non financières par les banques résidentes

(pourcentages de variation annuelle)<sup>1</sup>



Source : BNB (schéma A).

(flux mensuels nets désaisonnalisés, milliards d'euros)<sup>2</sup>



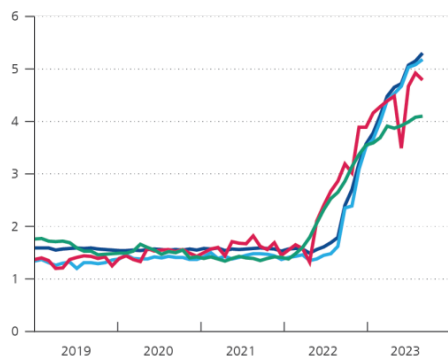
Source : BNB (schéma A).

Août 2023

Exprimée en glissement annuel, la progression des crédits aux entreprises s'est légèrement repliée en août comparativement au mois précédent. Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières s'est affiché à 3,6 % (contre 3,7 % en juillet). Le taux de croissance des crédits à court terme a diminué, se fixant à 3,4 % (contre 4,2 % le mois précédent). Celui des prêts à moyen terme (entre un et cinq ans) est pour sa part ressorti à 1,1 % (contre 1,3 %), tandis que celui des crédits à long terme (plus de cinq ans) s'est établi à 4,2 % (contre 4,1 % en juin). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en août a dépassé de 0,2 milliard d'euros celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a augmenté en août, s'affichant à 4,50 % (contre 4,47 % en juillet), en raison d'une hausse des taux dans toutes les catégories de crédit, à l'exception de ceux à moyen terme. Le taux sur les prêts dont la fixation initiale est supérieure à cinq ans a gagné 2 points de base, pour ressortir à 4,10 %. Celui sur les prêts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) s'est fixé à 4,79 % (-13 points de base par rapport à juillet). Enfin, le coût des emprunts à court terme d'un montant inférieur à un million d'euros a grimpé de 15 points de base par rapport au mois précédent, pointant à 5,30 %, tandis que celui des prêts d'un montant supérieur à cette somme s'est relevé de 10 points de base, atteignant 5,18 %.

Taux d'intérêt sur les nouveaux crédits  
(pourcentages)



- Crédits à taux variable ≤ 1 an, ≤ 1 mio euros
- Crédits à taux variable ≤ 1 an, > 1 mio euros
- Crédits à taux fixe 1-5 ans, ≤ 1 mio euros
- Crédits à taux fixe > 5 ans, ≤ 1 mio euros

Source : BNB (enquête MIR).

Taux moyen pondéré<sup>3</sup>  
(pourcentages)



Source : BNB (enquête MIR et schéma A).

<sup>1</sup> Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition inclut les crédits titrisés, mais pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.  
<sup>2</sup> Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés, dont est retranchée la valeur des remboursements.  
<sup>3</sup> Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.